

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

**SEANCE DE TRAVAIL BILATERALE
CÔTE D'IVOIRE - SENEGAL**

PROPOS LIMINAIRE DE

**S.E.M. ROBERT BEUGRE MAMBE
PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT**

Abidjan, le 19 octobre 2026

Monsieur le Premier Ministre du Sénégal,

Je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, du Gouvernement et du peuple ivoirien, ainsi qu'en mon nom propre, vous exprimer, à vous-même et à la délégation qui vous accompagne, notre grande joie de vous accueillir en terre ivoirienne.

Je voudrais également saisir cette heureuse occasion pour vous renouveler nos sincères félicitations pour la confiance placée en vous par S.E.M. Bassirou Diomaye Diakhar Faye, Président de la République du Sénégal, en vous désignant pour conduire l'action gouvernementale et la mise en œuvre de son ambitieux programme de développement. Nous sommes d'autant plus heureux de vous recevoir que votre visite d'amitié et de travail intervient seulement une année après celle effectuée par votre prédécesseur du 29 mai au 1er juin 2026.

Elle témoigne de la vitalité des liens d'amitié et de fraternité qui unissent la Côte d'Ivoire et le Sénégal, et de la volonté de nos chefs d'État de leur insuffler une dynamique nouvelle. C'est donc avec un réel plaisir que je vous adresse, ainsi qu'à toute la délégation sénégalaise, la traditionnelle bienvenue en Côte d'Ivoire, comme on dit chez nous « Akwaba ».

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi avant toute autre chose de vous exprimer, ainsi

qu'au président Diomaye Faye et à l'ensemble du peuple sénégalais, nos sincères condoléances et notre profonde compassion à la suite des inondations qui ont durement éprouvé votre beau pays.

Cette épreuve nous rappelle, une fois encore, que la solidarité africaine prend tout son sens dans les moments difficiles, et que nos liens d'amitié doivent se traduire par une attention constante aux épreuves que traversent nos peuples.

Monsieur le Premier Ministre,

La coopération entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal compte parmi les plus anciennes, les plus solides et les plus fructueuses, de notre sous-région, j'allais même dire de notre continent. Elle repose sur des liens d'amitié et de fraternité, hérités des pères fondateurs de nos Etats modernes que nos deux pays ont su préserver et approfondir au fil des années.

Au-delà des relations entre nos états, nos peuples entretiennent également, depuis des décennies, des liens étroits et fréquents. Les familles, les commerçants, les étudiants, les entrepreneurs, les artistes et les travailleurs ivoiriens et sénégalais contribuent au quotidien, à renforcer cette proximité qui constitue l'une des plus belles expressions de notre fraternité. Je voudrais, à cet égard, saluer la vitalité du dialogue de haut niveau qui accompagne cette relation. Outre les visites d'Etat de nos Présidents de la République et les nombreuses missions ministérielles, je voudrais notamment

relever, au titre de l'année 2006, la participation du côté ivoirien, du président de l'Assemblée nationale à la 32e Assemblée régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie tenue à Dakar, ainsi que les visites effectuées en Côte d'Ivoire par les ministres sénégalais, en charge des Affaires étrangères et des Infrastructures.

Cette dynamique s'appuie sur un cadre juridique particulièrement dense, riche d'une cinquantaine d'accords dont l'application effective demeure essentielle à la réalisation de nos ambitions communes.

A ce titre, la mise en place du comité conjoint de suivi et de validation des décisions et recommandations de la Grande Commission mixte de coopération ivoiro-sénégalaise constitue une avancée importante. Il conviendrait de le compléter par la tenue régulière des différents mécanismes de coopération dont nos deux pays se sont dotés. Afin d'assurer un meilleur suivi des engagements pris et d'en accélérer la mise en œuvre au bénéfice de nos deux pays.

Je voudrais également saluer la résilience et les performances enregistrées ces dernières années par les économies ivoiriennes et sénégalaises qui confortent leur position de locomotive au sein de notre espace communautaire.

Je voudrais, à cet égard, rendre un hommage appuyé à nos deux chefs d'Etat Leurs excellences Messieurs Alassane Ouattara et Bassirou Diomaye Diakhar, pour leur leadership et leur engagement en faveur du développement de nos pays respectifs et pour

l'intégration sous-régionale et africaine.

Ces orientations trouvent notamment leur expression dans le Plan national de développement de la Côte d'Ivoire 2026-2030 et la stratégie nationale de développement du Sénégal, 2025-2029 qui place la transformation structurelle de nos économies et l'amélioration des conditions de vie de nos populations au cœur de l'action publique.

La convergence de ces deux instruments de planification constitue une opportunité pour intensifier notre partenariat dans les secteurs prioritaires, notamment l'agriculture et la souveraineté alimentaire, l'énergie, les infrastructures, l'industrie, le commerce, l'éducation, la formation professionnelle, l'innovation et le numérique.

Une participation accrue des secteurs privés ivoirien et sénégalais à la réalisation des projets qui en découlent permettra de mieux tirer parti des atouts de nos économies. Nous devons également encourager les échanges entre entrepreneurs, chercheurs, universités et jeunes, afin de stimuler l'investissement, l'innovation, la création d'emplois et une croissance davantage partagée.

Monsieur le Premier Ministre,

Nos deux pays évoluent toutefois dans un environnement sous-régional et international marqué par des crises multiples et par la persistance de défis sécuritaires qui appellent une réponse concertée et solidaire.

Au niveau régional, le terrorisme, l'extrémisme violent et la

criminalité transnationale organisée constituent des préoccupations majeures pour nos gouvernements. Face à ces risques, il nous faut renforcer la coordination entre nos structures compétentes, notamment par des programmes conjoints de formation et un partage accru de renseignements, afin de mieux les anticiper et les combattre.

Les enjeux environnementaux méritent également une attention particulière. Les changements climatiques exercent des effets croissants sur nos économies et les conditions de vie de nos populations. Il nous appartient donc, de poursuivre nos actions communes en faveur de la protection de l'environnement, de l'adaptation climatique et de la résilience de nos territoires.

Monsieur le Premier Ministre,

Les sujets que je viens d'évoquer offrent de nombreuses possibilités pour renforcer encore le partenariat entre la Côte d'Ivoire et le Sénégal.

Il nous appartient désormais de donner corps aux orientations de nos deux chefs d'État avec davantage de pragmatisme, en assurant un suivi rigoureux de nos engagements et en veillant à leur traduction en actions concrètes au bénéfice de nos populations. Je suis convaincu que la qualité de nos relations et la volonté qui nous anime permettront à nos échanges d'ouvrir de nouvelles perspectives et de consolider davantage notre partenariat. Je porte ainsi le vœu que cette visite marque une nouvelle étape dans notre marche commune et contribue à faire de notre sous-région un

espace de paix, de sécurité, de prospérité partagée et d'opportunité pour la jeunesse.

Je vous remercie.